



9 janvier 2024

Foncia Les 2 Ruisseaux
Centre Commercial Brigitte
78370 PLAISIR

N/REF : MT/VR/MLB

OBJET : location de la salle municipale « Salle Maintenon »

Madame,

Vous nous avez fait parvenir une demande de location de la salle municipale « Salle Maintenon », sise Place de la Ferme du Chenil 78590 NOISY LE ROI, le 23/01/2024, afin d'y tenir une Assemblée Générale.

C'est avec plaisir que je vous informe de la suite favorable réservée à votre demande.

Vous trouverez donc, ci-joints, la convention de location ainsi que le règlement intérieur de location des salles communales stipulant les conditions de mise à disposition de la salle. Ces documents sont à retourner complétés et signés accompagnés du chèque d'arrhes d'un montant de **20.00 €** et du chèque de **caution de 305.00 €** tous deux libellés à l'ordre du Trésor Public.

Toute location sera considérée effective à réception de l'ensemble des documents ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de vous assurer en Responsabilité Civile contre tous les dommages que vous pourriez occasionner ou subir. Nous vous demandons donc de nous faire parvenir copie de l'attestation établie par votre assureur **15 jours avant la manifestation**.

Le chèque de location d'un montant de **85.00 €** devra être fourni le jour de la location pour la remise des clés.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Technique de la Mairie au 01 30 80 55 75.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Maire,

Marc TOURELLE

Par délégation,

Stéphane TREMBLAY

Directeur des Services Techniques et de
l'Aménagement Urbain





CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Date de la manifestation : mardi 13 février 2024

Entre les soussignés :

La commune de Noisy le Roi, représentée par son Maire,

Et

Association/Entreprise ou organisme : Foncia Les 2 Ruisseaux

Adresse : Centre Commercial Brigitte - 78370 PLAISIR

Objet de la manifestation : Assemblée Générale Ilot 1

SALLE MAINTENON

Durée d'utilisation : à la journée

Partie réservée à l'administration

Qualité de l'utilisateur	Particuliers (Noiséens)/Entreprises/Conseils Syndicaux		Associations (Noiséennes)		Agents communaux
Période de location	En semaine*	Week-end*	En semaine*	Week-end*	Une fois par an* (au-delà application du tarif « particuliers »)
Tarifs (chèque établi à l'ordre du Trésor Public)	105 €		Gratuit	120 €	60 €
Montant de la location	105.00 €				

* Tarif journalier de 9h00 à 18h00

SALLE DES ANCIENNES ÉCURIES : Salle

Qualité de l'utilisateur	Particuliers (Noiséens)			Entreprises/Conseils Syndicaux	Associations (Noiséennes)		
Période de location	En semaine*	Week-end*		En semaine*	Week-end*	Une fois par an du lundi au vendredi*	Autres demandes
		1 jour	2 jours				
Tarifs (chèque établi à l'ordre du Trésor Public)	650 €	1100 €	1500 €	1200 €		Gratuit	Tarif applicable aux « particuliers »
Montant de la location							

* Tarif journalier de 9h00 à 18h00

Chèque d'arrhes remis le : Montant : 20 euros

Chèque de caution de 305 € remis le :

Je déclare avoir pris connaissance et respecter le règlement intérieur de la salle et m'engage à restituer en parfait état le matériel prêté.

Fait à Noisy le Roi, le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le locataire,

La Ville, par délégation

Stéphane TREMBLAY

Directeur des services Techniques et de l'Aménagement Urbain

Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal du 30 mai 2016.

Pièces à joindre à votre demande : Le présent contrat et le règlement intérieur dûment signés, une attestation d'assurance Responsabilité civile, un chèque bancaire du montant des arrhes tels que renseignés au Règlement Intérieur.

Pièces à joindre lors de la remise des clés : Chèque bancaire du montant de la caution et chèque bancaire du montant de la redevance (établis à l'ordre du Trésor Public).